

Le mot du Bourgmestre

Enfin, l'énorme chantier Rebecq à ciel ouvert au centre du village se termine et les rues du Pont et Docteur Colson seront bientôt rouvertes. Nous ne manquerons pas de fêter l'événement lors de la Brocante-Braderie du 28 juin et nous comptons sur vous pour retrouver le chemin des commerces du centre, qui ont été quelque peu coupés de leur clientèle durant ces travaux.

Je suis ravi de vous annoncer également le lancement des Brigades propreté tant attendues. Vous verrez désormais les équipes communales dans des triporteurs spécialement équipés, afin d'effectuer un travail régulier de nettoyage de notre commune. Le service travaux a reçu le renfort récent d'un conducteur de travaux, qui aura pour mission de coordonner le travail et de gérer les équipes, un chaînon qui manquait cruellement !

Vous découvrirez dans ce numéro l'état d'avancement des grands dossiers en cours. De la lecture en perspective pour vos soirées estivales, que je vous souhaite pleines de douceur, de soleil et de détente !

Dimitri

[REBECQ SOUS EAU]

Les inondations du 14 mai

[GRAND PLACE, HOSPICES, GENETTE]

Le point sur les travaux à venir

[PRIMES COMMUNALES]

Panneaux solaires, compostage...

[SENNE ET CARRIÈRES]

Toute l'activité culturelle

BROCANTE-BRADERIE

26, 27 et 28 juin

*Animations - Concerto à 1 euro - Spectacles -
Exposition - Tournoi de mini foot*

Compte-rendu du Conseil communal du 25 février

■ Le Conseil, à l'unanimité, se porte caution solidaire envers Dexia Banque et envers ING, proportionnellement à la part de garantie qui lui est dévolue.

■ Par 18 OUI et 2 abstentions, le Conseil émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2008 de la Fabrique d'église Saint Fiacre de Wisbecq.

■ Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les aménagements de voirie dans le cadre de la demande de permis de lotir du lotissement 2 lots Rue Crollies.

■ Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les aménagements de voirie dans le cadre de la demande de permis de lotir du lotissement Rue Ardoisière.

■ Par 13 OUI et 7 NON, le Conseil approuve les statuts

corrigés de l'asbl « SportisimO ».

■ A l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable sur les quote-parts et redevances 2007 sur base du compte 2006 du service régional d'incendie. La redevance communale pour 2007 s'élève à 207.290,67€.

■ Le Conseil, à l'unanimité, adopte les nouvelles conditions de location des salles communales.

■ Le Conseil est informé d'une décision du collège autorisant une exhumation le 27 janvier pour rapatriement au pays d'origine.

■ A l'unanimité, le Conseil s'engage à vendre, pour quitte et libre de toutes charges hypothécaires ou autres, à l'association intercommunale coopérative Sedilec, une parcelle de terrain d'une contenance d'environ 20 m² sise

rue Trieu du Bois, une parcelle de terrain d'une contenance de 20 m² sise rue de l'Ecole, d'une parcelle de terrain d'une contenance de 20 m² sise ruelle Al' Tache, moyennant une redevance unique de 1 € chacun.

■ Le Conseil approuve, par 11 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, l'avenant n°1 d'un montant de 71.248,81 € htva et sollicite un subside supplémentaire.

■ Par 15 OUI, 1 NON et 4 ABSTENTIONS, le Conseil décide de demander au Conseil Provincial de désigner un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire chargé d'infliger les amendes administratives pour la commune de Rebecq.

■ Par 13 OUI et 7 NON, le Collège décide de ratifier la décision du collège de pourvoir aux dépenses en matière d'assurances de manière à assurer une couverture correcte des

risques liés aux différentes activités de la commune.

■ Le Conseil décide à l'unanimité de ratifier la décision du Collège approuvant le projet « Funérailles et Sépultures » qui sera soumis à la Région Wallonne pour subsidiation.

■ Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adhérer au partenariat avec l'ASBL VAP et de marquer son accord sur la convention.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de plan de cohésion sociale établi par les services communaux et décide de transmettre ce plan auprès des services compétents de la Région wallonne en vue de son approbation et de son subventionnement par le Gouvernement wallon.

■ Le Conseil décide à l'unanimité d'approuver le contrat-programme 2009-2012 de l'asbl Centre culturel de Rebecq.

L'Ecole de Bierghes a 150 ans !

A cette occasion, l'école avait préparé une magnifique exposition retraçant ces 150 années en photos, objets et documents divers (registres, carnets de vie...).

Félicitations à Mme Véronique pour ce minutieux travail de recherche !



Règlement cimetières

Rebecq dispose désormais d'un Règlement « Funérailles et sépultures » qui formalise toutes les procédures en matière de décès, de concessions... ainsi que la tenue des cimetières.

Le règlement est disponible auprès de l'administration communale. Vous pouvez en obtenir un exemplaire sur simple demande au 067/63.49.37

Compte-rendu du Conseil communal du 25 mars

■ Par 10 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale ISBW sauf un. En ce qui concerne le point portant sur le projet de budget 2009, le Conseil émet le vote suivant : 19 ABSTENTIONS.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de cession de marché relative à l'étude et à la direction des travaux de voirie des rues du Pont et Dr Colson.

■ Par 14 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur les comptes 2005, 2006 et 2007 et sur les budgets 2008 et 2009 de l'Eglise protestante de Tubize – Rebecq moyennant, pour chacun de ces comptes et budgets, adhésion aux remarques et propositions de corrections émises par le conseil communal de Tubize lors de sa séance du 28 janvier 2009.

■ Par 10 OUI et 9 NON, le Conseil adopte le cahier des charges relatif à la concession de la gérance du Hall Omnisports.

■ A l'unanimité, le Conseil arrête la liste des subventions aux sociétés et associations pour 2009.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement d'ordre intérieur pour la composition et le fonctionnement du comité de suivi de la Carrière de Bierghes.

■ A l'unanimité, le Conseil désigne Jean-Paul DENIMAL, Patrick OPHALS, Léon KYQUEMBERG, Giovanna GHISU, Jules DEMOL et Hervé

MEERSSCHAUT en qualité de représentants du conseil communal au sein du comité de suivi de la carrière de Bierghes et Bruno VANDERBEURGHT à titre d'observateur. Le Conseil désigne également Chantal DEMOT-CAUWENBERGHS, Michel VANWYNGAERDEN et Mr ou Mme CORDIER-TORDEURS, en qualité de représentants des riverains au sein du comité de suivi de la carrière de Bierghes.

■ Le Conseil prend acte de la démission de Aurore DE MONTPELLIER de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (secteur privé) suite à son entrée en fonction en qualité de conseillère communale.

■ En remplacement de Luc SCHOUKENS, par 19 OUI, le Conseil désigne

■ Jules DEMOL à IGRETEC,
■ Jean-Claude PICCIN à l'IBW,
■ Emmanuel REGIBO à l'ISBW,
■ Aurore DE MONTPELLIER au sein de la CCA,

■ Jean-Paul DENIMAL au sein de la Maison des Jeunes (et Aurore DE MONTPELLIER à titre d'observateur),

■ Marino MARCHETTI au sein du comité de suivi des carrières de Quenast (et Bruno VANDERBEURGHT à titre d'observateur),

■ Giovanna GHISU au sein de la COPALOC,

■ Dimitri LEGASSE à la SRWT et au TEC Brabant wallon,

■ Jean-Paul DENIMAL au sein de la commission « Stratégie pour le climat » (et Aurore DE MONTPELLIER à titre d'observateur),

■ Nathalie POELAERT en qualité de Présidente de la commission « Stratégie pour le climat ».

■ Vu le projet de création d'un espace multisports sur un terrain jouxtant la place Léopold Nuttinck à Bierghes, par 12 OUI et 7 NON, le Conseil décide de marquer son accord de principe sur la prise en bail emphytéotique, pour une durée de 27 années, d'un terrain situé rue Caporal Trésignies au lieu-dit « Champ du but » appartenant à la fabrique d'église Saint Pierre et Saint Martin, de marquer son accord de principe sur le paiement d'un canon annuel d'un montant équivalent à 1% de la valeur vénale du bien (estimation du canon : 1.515€), avec indexation annuelle.

■ Par 12 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les cahiers de charge relatifs aux espaces multisports qui seront implantés Plateau de la Gare à Rebecq, sur la prairie « Girardi » à Quenast et sur le terrain appartenant à la Fabrique d'Eglise, Place Nuttinck à Bierghes.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché ayant pour objet « Ecole de Germinal » (renouvellement d'une partie des menuiseries extérieures).

■ Par 12 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil ratifie la convention Commune/CPAS visant à mettre à disposition un immeuble à appartements sis rue Docteur Colson, 3, pour y installer quatre ILA « initiatives locales d'accueil » (3 appartements pour personnes isolées et un appartement pour un couple).

■ A l'unanimité, le Conseil décide de s'affilier à l'asbl CREC-CIDE, qui aidera la Commune

à mettre sur pied un Conseil Communal des Enfants.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement d'octroi d'une prime communale à l'acquisition d'un fût composteur.

■ A l'unanimité, le Conseil ajoute au cadre administratif statutaire 2 emplois de niveau 1 (un spécialisé en Gestion des Ressources Humaines et un spécialisé en aménagement du territoire), ajoute au cadre administratif A.P.E. 1 emploi temps plein (Conseiller en logement) et crée au cadre A.P.E. un emploi mi-temps surveillante dans les écoles.

■ A l'unanimité, le Conseil intègre la description de fonction « Chef du bureau Aménagement du Territoire - conseiller en aménagement du territoire », la description de fonction « Chef de bureau population et état-civil ».

■ A l'unanimité, le Conseil fixe les conditions d'admissibilités à la fonction de Chef de bureau administratif (niveau A) – conseiller en aménagement du territoire, les conditions d'admissibilités à la fonction de Chef de bureau administratif (niveau A) ressources humaines, comptabilité et économat.

■ A l'unanimité, le Conseil charge le Collège communal d'intervenir officiellement et instamment auprès du Secrétaire d'Etat à la mobilité, Monsieur Etienne SCHOUPE, afin que la commune soit immédiatement intégrée dans le forum de concertation impliquant l'ensemble des acteurs concernés par les nuisances sonores de l'aéroport de Zaventem.

Compte-rendu du Conseil communal du 29 avril

■ Par 14 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2008 de la fabrique d'église Saint Fiacre qui présente un excédent de 3.569,34 € après une intervention communale de 18.996,48 €.

■ Par 14 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2008 de la fabrique d'église Saint Géry qui présente un excédent de 1.907,72 € après une intervention communale de 47.094,12 €.

■ A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur le pourcentage de participation de chacune des 4 communes à la dotation communale globale de la zone de police Ouest Brabant wallon (Braine-Le-Château 19,09 %, Ittre 14,90 %, Rebecq 18,33 %, Tubize 47,68 % et fixe au montant de

741.946,99 € la contribution de la commune de Rebecq pour l'exercice 2009.

■ Par 11 OUI et 8 NON, le Conseil adopte le Règlement d'Ordre Intérieur du Hall Omnisports.

■ Par 13 OUI et 6 NON, le Conseil adopte la convention de concession du Hall Omnisport fixant à 6 ans la durée de concession.

■ A l'unanimité, le Conseil accepte la démission de Martine BAUDIN de sa fonction membre du conseil de l'action sociale et désigne pour la remplacer René MAHY en qualité de membre du conseil de l'action sociale.

■ Par 11 OUI et 8 NON, le Conseil approuve les cahiers des charges et les montants estimés à 20.000 € HTVA des

marchés ayant pour objet "Centre culturel - sol asphalté" et « Centre culturel - sol bois ».

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché à 131.010,65 € ayant pour objet "Marchés financiers - Acquisition camion brosse." »

■ Vu le refus opposé par le Gouvernement wallon à la transformation du projet en habitations sociales à mettre en location, le Conseil décide, par 15 OUI et 4 NON, de confirmer la localisation de l'opération de création de 15 logements, au clos des Augustines, à proximité des 40 logements en cours de création et de conserver pour cette opération de création de 15 logements le caractère acquisitif des logements ainsi créés.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le Règlement d'Ordre Intérieur de la CCCATM en intégrant l'octroi de jetons de présence.

■ Le Conseil prend connaissance du rapport d'activité, des comptes et du bilan du Centre culturel pour l'exercice 2008 ainsi que du budget de l'institution pour l'exercice 2009.

■ A l'unanimité, le Conseil déclare vacants les emplois de Chef de Bureau administratif (niveau A) Ressources Humaines/Comptabilité/Economat et de Chef de Bureau administratif (Niveau A) Conseiller en Aménagement du Territoire, et décide de lancer les recrutements correspondants.

Permanences AMO Plan J

L'AMO Plan J s'adresse à des «jeunes de 0 à 18 ans»: ce service est destiné aux enfants et à leurs familles, aux jeunes plus autonomes, aux adolescents et jeunes adultes...

Plan J développe son action selon deux axes principaux: en réponse à des demandes individuelles et en direction de groupe de jeunes dans une perspective essentiellement préventive.

Sur le plan individuel, le service répond, dans le cadre de ses permanences et sur rendez-vous, aux demandes d'aide que des jeunes et leurs familles lui adressent pour faire face à différentes difficultés qu'ils rencontrent.

Une permanence est ouverte tous les jeudis de 14h à 17h, au rez de chaussée de l'ONE, Rue des Sauniers n°4, 1480 Rebecq. Tél: 067/85.07.17.

L'AMO Plan J est joignable téléphoniquement en permanence (répondeur en dehors des heures ouvrables) au 02/355.26.67, par fax au 02/355.26.63 ou par e-mail: info@planj.be

De nouveaux commerces

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux commerces et services :

Auto Ecole ESCAM JC

Rue Docteur Colson, 7
1430 REBECQ
Tel : 067/63.67.60
M. CEULEMANS, directeur
0477/341.701
contcat@escamjc.com
www.escamjc.com

Restaurant LE TRIEU DU BOIS

Rue Trieu du Bois,
1430 REBECQ

Nous rappelons aux commerçants et professions libérales qu'il est possible de figurer gratuitement sur le site internet de la commune www.rebecq.be dans la rubrique « Vie économique ».

Il vous suffit d'adresser votre demande par mail (coordonnées complètes, catégorie souhaitée) à l'adresse mail suivante : sarah.berti@rebecq.be

Rebecq sous la boue

Le 14 mai dernier, les violentes pluies orageuses qui se sont abattues sur notre région ont causé de nombreux dégâts dans tout le Brabant wallon. Rebecq n'a malheureusement pas échappé à la catastrophe et des coulées de boue ont envahi le Chemin du Stoquois et les caves situées dans le centre du village. La Brasserie Lefebvre à Quenast et le Chemin du Renard ont également été inondés.

Sur place, les pompiers et les services communaux ont travaillé toute la nuit pour aider la population en difficulté, ainsi que les jours suivants pour nettoyer les routes. Heureusement, on ne déplore aucun blessé, hormis une personne qui a dû être hospitalisée en état de choc.



Nous avons rencontré Guy Van Esbeen, Commandant du Service Incendie depuis 1993.

Comment se compose la brigade ?

Notre service incendie couvre les trois communes de Rebecq, Tubize et Ittre. Nous avons 60 hommes et un commandant professionnel. Nous venons d'engager 9 nouveaux pompiers, mais il en faudrait 75 pour répondre aux besoins actuels. Il faut savoir que les pompiers sont volontaires, ce qui signifie qu'ils ont un autre emploi, et qu'ils viennent en intervention après leurs heures de travail. Par exemple, lors des inondations, nous avons rappelé des hommes qui venaient de rentrer de leur journée de travail, ils sont restés sur le terrain toute la nuit puis devaient retourner travailler le lendemain.

Outre les incendies, quelles sont les autres interventions habituelles des pompiers ?

Les ambulances représentent 80 % des interventions. Il y a aussi les accidents de la route, accidents de travail, accidents à domicile, des inondations, parfois des animaux dans la rivière, en été beaucoup de nids de guêpes. Il y a également le nettoyage des routes, par exemple lorsque des camions perdent du gravier et que les routes deviennent très dangereuses. En un an, on compte environ 800 interventions des pompiers sur les trois communes, 140 incendies et 2800 ambulances.

Quelles sont les qualités requises pour être pompier ?

Je pense qu'il faut avant tout aimer son métier. Il faut aussi un peu de physique. Mais c'est un métier très difficile et fatigant. Si tu n'as pas le feu sacré (c'est le cas de le dire), tu ne le fais pas ! Moi, lorsque je parle de mon métier, je peux dire que c'est comme au premier jour, je n'ai pas l'impression d'aller travailler. Lorsque nous partons en intervention, nous savons qu'il y a de l'autre côté des gens qui ont des soucis. Lorsqu'on résout le problème, c'est ça le plus gratifiant.

Vous souhaitez devenir pompier volontaire ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le commandant Van Esbeen. Après la visite médicale, le test d'aptitude physique, le test de connaissances générales et l'interview, vous pourrez être nommé à titre provisoire et recevoir pendant un an une formation de sapeur-pompier, entièrement prise à charge par les communes. Ensuite, vous pourrez être engagé et passer le brevet ambulance et le permis C.

Victime des inondations ?

La première chose à faire est de contacter votre assureur. En effet, les assurances incendie prennent en charge les dégâts causés par ce type de catastrophes naturelles. La Commune a également signalé les événements à la Gouverneure, afin de pouvoir faire appel au Fonds des Calamités le cas échéant pour couvrir les frais qui ne seraient pas pris en charge par les assurances.

Besoin d'informations ? Appelez votre Administration Communale au 067/63.49.21

**Service incendie - Rue Ferrer 91
1480 Tubize - 02/390.03.36**

Le dimanche 27 septembre aura lieu la Journée Portes Ouvertes du Service Incendie

Sur la Grand Place de Rebecq

Le public pourra y découvrir les véhicules et le matériel utilisés par les pompiers. Différentes démonstrations seront organisées.

[6] Rebecq à la UNE

Une nouvelle dynamique, un nouveau chef! ■



Quelle est votre nouvelle mission ?

J'ai été engagé comme agent technique «conducteur de travaux». Mes missions seront : la gestion des équipes, l'intervention sur les voiries, la propreté publique et l'entretien des espaces verts.

En matière de propreté, quel est le nouveau dispositif mis en place ?

La réorganisation des services communaux continue. Au niveau des travaux, par exemple, on constatait un retard dans de nombreux dossiers et des problèmes dans le suivi, dû au manque de coordination. Le Conseil communal a donc pris la décision d'engager quelqu'un afin de coordonner le travail et gérer les équipes d'ouvriers. Marc DEBONTRIDDER a été engagé à partir du 1er avril (« et ce n'est pas un poisson », nous précise-t-il).

Nous avons rencontré ce Rebecquois, doté d'une formation d'architecte paysagiste et d'une grande expérience en aménagements urbains notamment.

La Commune a fait l'acquisition de quatre véhicules triporteurs, qui devraient être livrés d'un instant à l'autre. Cela permettra d'intervenir de manière beaucoup plus ponctuelle pour l'entretien des centres de village. L'achat d'un nouveau camion brosse est également un élément important du nouveau dispositif et de la nouvelle politique de propreté que la Commune va développer. Grâce à ces nouveaux outils, les équipes seront beaucoup plus régulièrement sur le terrain pour veiller à la propreté publique.

Pourquoi cette idée originale des triporteurs ?

Ce véhicule est très mobile. On peut intervenir plus vite sur un site précis. De plus, il possède l'avantage de pouvoir être conduit sans le permis B. Il ne faut pas



Quel est votre objectif ?

On a vu lors de la récente enquête sur la propreté des villes que Rebecq était mal situé. Mon objectif est de redresser rapidement la situation. Mais il faudra aussi que les gens se rééduquent. C'est scandaleux de voir que les gens se débarrassent de leurs déchets sur la voie publique alors que nous avons des collectes hebdomadaires et un parc à conteneurs. De notre côté, nous allons tout faire pour avoir les outils pour que notre village soit propre mais il faudra aussi que les gens respectent ce travail.

oublier que beaucoup de nos ouvriers ne possèdent pas de permis.

Le rêve de Florian ■

Florian a neuf ans et se bat courageusement contre une tumeur. L'association « Make a wish » a réalisé son rêve ce vendredi 29 mai.

Un rassemblement de quads a été organisé, afin de venir chercher Florian à son domicile et lui amener son cadeau : un quad ! Tout le quartier était sorti dans la rue pour accompagner Florian. La presse s'était également déplacée, ce qui a fait de Florian l'espace de quelques heures la star de son quartier !

L'association Make a wish réalise les rêves des enfants malades. Si vous souhaitez les aider, visitez leur site www.makeawishsud.be



Le Jardin de Maminou ■

Un nouvel espace de loisirs et de rencontre a vu le jour à Rognon : le Jardin de Maminou. Fruit d'un partenariat entre la Commune, la Fondation Roi Baudouin et l'association Rognon Vit, le Jardin de Maminou se veut intergénérationnel et propose une série d'engins de jeux et d'aménagements pour toutes les générations (nacelle pour les petits, jeu d'escalade pour les enfants, table de ping-pong pour les ados, piste de pétanque pour les plus grands, le tout agrémenté de bancs et table de pique-nique dans un écrin de verdure). Le Jardin porte le nom de Maminou, en mémoire d'Eliane, membre active de Rognon Vit, particulièrement attachée à la cause des enfants.

Rencontre avec Michel CONVENS, coordinateur de l'association Rognon Vit.

Comment est né ce projet ?

Cela fait plus de quinze ans que Rognon Vit organise toutes sortes de fêtes à Rognon, qui ne sont finalement que des activités ponctuelles. Nous avons depuis longtemps l'envie de développer un projet plus durable pour notre quartier. Lorsque nous avons appris que la Fondation Roi Baudouin lançait un appel à projet intitulé « Quartier de vie », nous avons introduit un dossier et obtenu la subvention maximale : 4.000 €. Forts de ce succès, nous sommes ensuite allés trouver la Commune pour leur proposer de participer au projet et de financer le solde. Nous avons eu un accueil tout à fait favorable, pour ne pas dire enthousiaste, du Collège et le projet a pu voir le jour, grâce au travail notamment du service technique communal.

Comment le projet est-il accueilli dans le quartier ?

Nous n'avons évidemment pas voulu faire cela sans concerter les habitants : avant de finaliser le projet, nous avons donc fait du porte-à-porte afin de recueillir les souhaits de tous les riverains. Je crois que le projet réalisé correspond bien à la synthèse de tout ce qui a été exprimé. Cette enquête nous a également permis de rencontrer les nouvelles familles récemment installées à Rognon, de dialoguer. Le bilan du Jardin est d'ores et déjà très positif, le site rencontre un vrai succès. C'est devenu le lieu de rencontre, l'agora du quartier. Certaines personnes qui habitent un peu plus loin viennent au Jardin de Maminou en vélo. Il n'y a pas seulement des enfants mais également des adultes qui viennent discuter. Et cela, pour nous, c'est très important. Le but intergénérationnel du projet est atteint.



Urbanisme, le point sur les dossiers en cours ■



S.P.R.L. LES VEDETTES

Un permis d'urbanisme a été octroyé en date du 20 mai 2009 à la SPRL « les Vedettes » pour l'installation d'un wagon-restaurant sur le plateau de la gare de Rebecq (rue du Pont 82a). Vous verrez donc prochainement un vrai wagon de chemin de fer s'installer devant l'ancienne gare.

BELGACOM MOBILE

Malgré l'avis défavorable de la Commune en première instance et le recours introduit par celle-ci, le Ministre André Antoine a confirmé en date du 07 mai 2009 le permis d'urbanisme délivré par le Fonctionnaire délégué à la S.A. Belgacom Mobile pour l'installation d'un nouveau relais de télécommunication mobile à la Ruelle du Gobard (terrain de football).

ABATTAGE D'ARBRES

En date du 13 mai 2009, la Commune a obtenu le permis d'urbanisme pour l'abattage de 5 chênes et 13 merisiers malades à la Drève de la Chapelle. Ceux-ci seront remplacés.

RUE DU MONTGRAS

Un dossier de création de voirie à l'arrière des habitations de la rue du Montgras a été soumis à

l'enquête publique fin du mois de mai. Cette voirie est l'un des accès à l'éventuel lotissement de la ZACC Rastadt. La Commune aurait souhaité un plan global reprenant tout le lotissement et tous ces accès. Nous ne pouvons cependant refuser de traiter le dossier qui nous a été soumis. Nous tenons cependant à vous informer que l'aboutissement (positif ou négatif) de ce dossier voirie ne laisse en rien

présager de l'octroi (ou non) du futur lotissement.

En effet, celui-ci devra de toute façon faire l'objet d'une étude d'incidences et sera dès lors soumis à enquête publique. Nous n'avons à l'heure actuelle aucun renseignement quant à un délai d'introduction du dossier de lotissement.

DATS 24

Le 10 mars dernier la société DATS 24, dépendant du groupe Colruyt, a introduit un dossier de demande de permis unique couvrant l'implantation et l'exploitation d'une station service de la chaîne DATS 24 à la chaussée de Mons, 27A à Rebecq. Le projet prévoit l'implantation de la station service entre le magasin Okay et la chaussée de Mons. L'enquête publique a eu lieu fin mai et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution du dossier.

DOSSIER « LES SEIGNEURS DE LA MER »

Le Comité de suivi du chenil « Les Seigneurs de la Mer », rue Thiebbeq, 84, prévu dans le permis d'environnement a été mis en place et a commencé son travail. Conformément aux conditions prescrites dans l'arrêté ministériel statuant sur les recours exercés contre la décision du Collège communal en date du 4 juin 2008 relative au permis d'environnement du chenil « Les Seigneurs de la Mer », l'exploitant a fait réaliser une étude acoustique qui a fait l'objet d'une première réunion. Le comité de riverains s'est ensuite rendu sur place le 8 avril et a émis de nouvelles propositions d'amélioration de la situation. Au cours de la prochaine réunion les effets de la mise en place de ces propositions seront débattus.

Police zone ouest Brabant Wallon ■

BRAINE-LE-CHATEAU - ITTRE - REBECQ - TUBIZE



PARTEZ RASSURÉS EN VACANCES

La police assure la surveillance de votre habitation pendant votre absence. pour plus d'informations, contactez-nous au

02/367.27.00

Rebecq bouge ■

Quatre projets « sécurité » en attente de subsides

La Région wallonne a lancé un appel à projets visant à subsidier des aménagements de sécurité dans les communes. Rebecq a bien entendu participé et nous avons introduit quatre projets, en espérant en obtenir la subsidiation à 75 %. Les projets sont les suivants :

Chemin de Braine : création d'une zone 70 km/h et placement d'un radar préventif avant l'entrée dans l'agglomération

Réfection de l'ensemble des passages pour piétons de la commune (peinture rouge et blanche, signalisation)

Rue du Radoux : marquage en rouge et blanc de la démarcation entre les bandes de circulation, placement de coussins berlinois, placement d'un radar préventif

Rognon : réalisation d'un cheminement piétons le long du Chemin du Blocu et placement de 3 coussins berlinois (un au Chemin du Blocu, un au Chemin du Gibet et un à la Rue Haute)

Les deux derniers projets sont l'aboutissement d'une réflexion participative réalisée avec les riverains, les services de police, l'inspecteur de la Région wallonne. Le Collège a d'ores et déjà annoncé que ces travaux seraient réalisés avec ou sans l'octroi du subside. Si la Région Wallonne ne subventionne pas certains projets, ceux-ci seront alors financés sur fonds propres.

Rénovation de la Salle Communale de Quenast

La Salle Communale de Quenast (ancienne Salle des Carrières) avait bien besoin d'un rafraîchissement. Ce sera chose faite cette année. Les travaux de rénovation viennent de débuter et devraient durer jusqu'en décembre. En effet, la Commune a souhaité profiter de ces travaux nécessaires (réfection des sols, résolution des problèmes d'égouttage et d'humidité) pour rénover également les peintures, percer des baies afin d'augmenter la luminosité et remplacer le mobilier de cuisine. La Salle sera alors opérationnelle à la fois pour les activités du Centre culturel et pour les nombreuses associations rebecquoises à l'occasion de leurs kermesses et autres soupers.



Rognon vous propose de ralentir

Valérie vous présente un des dix panneaux créés par les riverains de Rognon, afin de sensibiliser les conducteurs à la vitesse excessive dans ces étroites voiries rurales. Ce projet participatif a été mené en collaboration avec la Commune qui a financé les panneaux et opéré leur placement, aux endroits choisis en concertation avec les riverains.



Rue Parmentier, remise à double sens

Afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école Saint-Géry, il avait été décidé de mettre la rue Parmentier en sens unique. Divers aménagements ont été réalisés en parallèle (cheminement pour les piétons le long du dépôt communal et passage pour les piétons en face de l'église). Ce dispositif est entré en vigueur en septembre 2007. Après une année scolaire, une évaluation a été organisée, il en a résulté, après consultation auprès des riverains, que ce dispositif ne contenait pas tout le monde. Un comité de travail a alors vu le jour pour envisager d'autres pistes. Après des réunions très productives avec notamment les riverains, la Commune, les représentants de l'école et de l'association de parents, les gardiens de la Paix, les services de police et le Service Public de Wallonie (notre tutelle en matière de circulation routière), un consensus s'est dégagé, à savoir :

rétablir la circulation à double sens dans la rue et interdire son accès durant certaines périodes, dans les deux sens (le matin entre 8h et 8h30 ; l'après-midi entre 15h15 et 15h45 et le mercredi entre 11h45 et 12h30).

Les Gardiens de la Paix veillent au placement et au retrait des barrières Nadar. Ce nouveau dispositif a été mis en place à partir du jeudi 30 avril. Il sera à nouveau évalué après quelques mois de fonctionnement mais pour l'instant il semble donner satisfaction tant aux usagers de l'école (sécurité garantie) qu'aux riverains.

Sentier de la Senne ■

Les services communaux ont installé un terrain de pétanque et un parking.

Wallonie, terre d'accueil, Rebecq reçoit ses amis de Monghidoro et Cotorca

Du 24 au 29 septembre prochain, Rebecq recevra une centaine de Monghidoresi, dans le cadre du jumelage. Une délégation de Cotorca (village roumain également jumelé avec notre commune) sera présente pour un séjour culturel, festif et convivial.

Cette initiative a été programmée lors des Fêtes de Wallonie à Rebecq.

Nous recherchons des familles d'accueil prêtes à héberger une ou plusieurs personnes à cette occasion.

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions de prendre contact avec Melle Patricia VENTURELLI, Echevine en charge du Jumelage, au 0476/83.88.26.

Les Anciens Hospices, redeviendront bientôt le cœur du village

Fin 2009 devraient débuter les travaux de réaménagement des Anciens Hospices, afin d'y loger les services de l'administration communale et du CPAS. Outre l'évidente facilité pour la population de voir tous ces services rassemblés dans un même bâtiment, des synergies importantes entre les deux institutions seront ainsi créées : un accueil commun, des salles de réunions communes, un réfectoire... Ceci afin de réaliser des économies d'échelle et favoriser la collaboration entre les services.

Le 19 mai, une réunion avec tous les acteurs a été organisée au sein de la Maison communale en présence de l'auteur de

projet. Le 3 juin, l'implantation des services a été explorée par les représentants communaux et du CPAS et le projet a ainsi pu être analysé en concertation Commune/CPAS la semaine suivante. A l'heure où nous mettons en page ce numéro, la réunion plénière prévue le 16 juin n'avait pas encore eu lieu, réunion au cours de laquelle le projet devait être présenté au pouvoir subsidiant pour approbation. La suite de la procédure prévoit, la soumission du projet au Conseil Communal, la commande du dossier définitif à l'Auteur de projet, l'introduction du Permis d'urbanisme, la soumission du dossier à la tutelle du Pouvoir

subsidiant et à la Tutelle générale d'annulation. Si rien ne vient perturber le déroulement des phases administratives, le chantier devrait pouvoir être entamé en novembre 2009.



La Grand Place de Rebecq, le projet avance

La Commune a eu connaissance courant 2008 d'un appel à projets du Ministre Courard, qui subsidiait des projets d'aménagements visant à améliorer l'accessibilité et la convivialité des lieux publics. La Commune a alors rentré un projet concernant la Grand Place qui méritait d'être quelque peu rénovée. Ce projet a été sélectionné et sera subventionné par la Région Wallonne à raison de 150.000€. Un travail d'étude a donc été confié à un bureau d'étude, qui a travaillé en se basant sur les critères d'attribution du subsi- (accessibilité, convivialité ...) et sur les remarques formulées par les riverains lors d'une réunion qui s'est tenue en mars.

Il faut savoir que par le passé il avait été envisagé sous d'autres législatures une rénovation totale de la Grand Place, mais le coût du projet proposé à l'époque (60 millions de francs belges soit 1.500.000 €) était déraisonnable et pas finançable par la Commune. Aujourd'hui, il n'est pas question d'un pro-

jet impayable mais bien d'un rafraîchissement, tout en profitant des 150.000 € de la Région Wallonne.

Voici quelques éléments du projet que vous pouvez découvrir sur le plan :

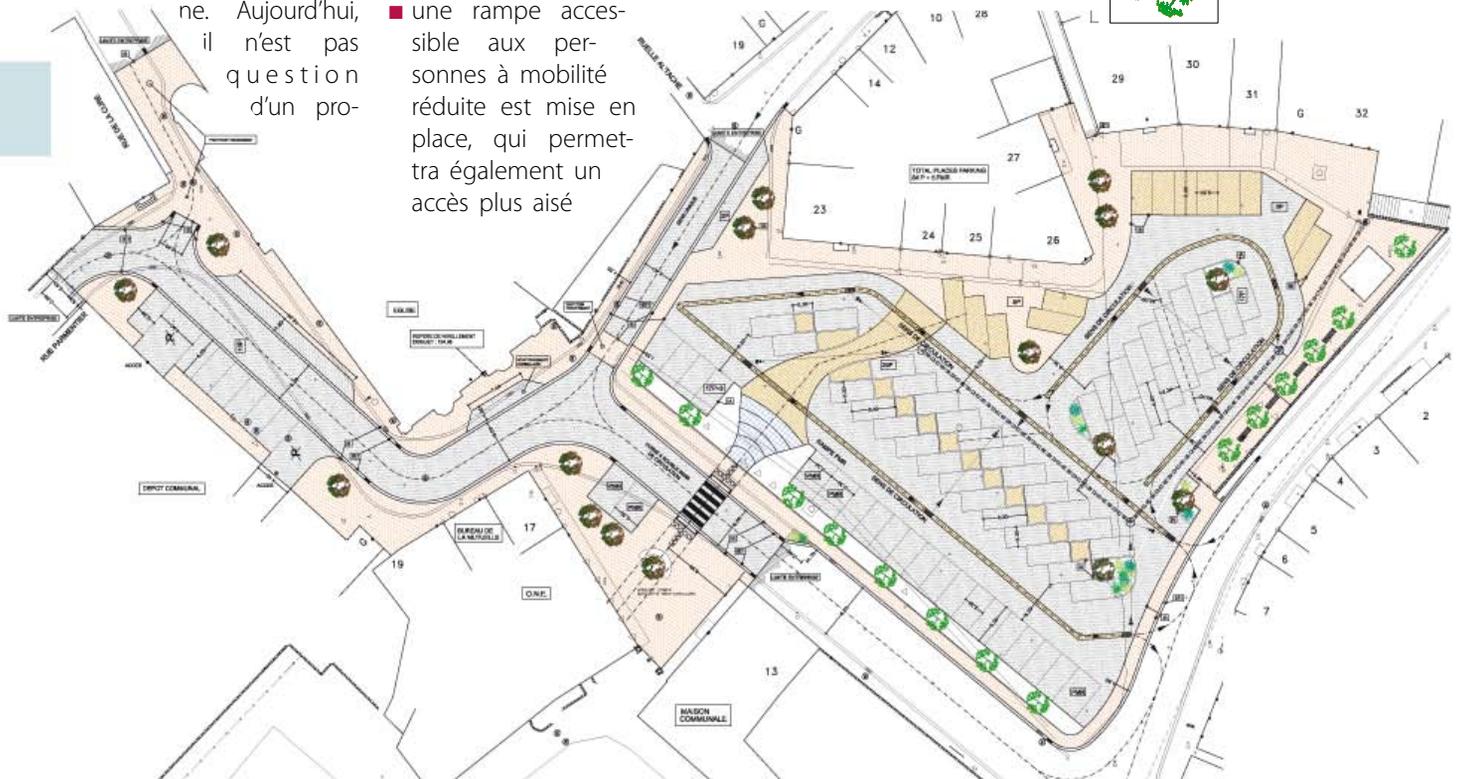
- déplacement de l'axe de la voirie de la Maison communale à la Rue de la Cure afin de faciliter l'entrée et la sortie du goulot. Cette disposition permettra également de créer du stationnement et un trottoir le long de l'église et de réorganiser le stationnement le long du dépôt communal.
- sur la placette située devant la Maison Communale, le stationnement est réorganisé de manière à s'écarter des bâtiments et permettre la création d'une zone de convivialité (bancs, poubelles...)
- un passage pour piétons est créé près de l'entrée de la Maison Communale
- une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite est mise en place, qui permettra également un accès plus aisé

de la place au trottoir qui la longe (sans devoir enjamber le muret comme c'est le cas actuellement)

- le stationnement est totalement réorganisé sur la Place afin de réglementer la circulation et créer des effets visuels qui diminueront la vitesse et l'incivisme. Le stationnement est perpendiculaire à la voirie le long de la marche et en épi au centre, ce qui crée une circulation naturelle (le projet permet de garder +- 89 places de stationnement dans la zone, y compris 4 emplacements pour personnes à mobilité réduite).
- le revêtement de la place est refait (asphalte) avec une zone de pavés naturels pour permettre une circulation piétonne et ralentir la vitesse
- un cheminement piétons en pavés tambourinés carrés (imitation pierre naturelle) teints dans la masse est créé sur tout le pourtour de la place
- l'escalier qui monte côté rue

Docteur Colson sera préservé en l'état et la zone située le long de la rue qui monte de la rue Docteur Colson (où se trouve actuellement le chalet) sera réaménagée (arbres, garde-fous...).

Ce projet sera soumis au Conseil communal de juin, ensuite la version définitive sera envoyée à la Région Wallonne qui disposera d'un mois pour approuver le dossier. Ensuite le marché public pourra être soumis à adjudication.



LEGENDE

- AIRES DE STATIONNEMENT MARQUAGE ROUTIER
- REVETEMENT HYDROCARBONE PLACE + VOIRIE + AIRES DE STATIONNEMENT
- ESPACES PAVES ENTRE STATIONNEMENT
- TROTTOIRS PAVES BETON COLORE
- RAMPE D'ACCES PMR EN DALLES DE PIERRE BLEUE
- PLANTATIONS ET MOBILIER URBAIN BANCs + CORBELLES A DECHETS

Lyvie De Sutter, la jeune sculptrice crée « Eternelle » ■

Fille des sculpteurs Chantal De Block et Robert De Sutter, cette jeune artiste autodidacte a grandi dans le creuset artistique familial. Sa prédilection pour le monde de la mode et de l'élégance l'incite à créer des sculptures féminines filiformes, élégantes et élancées, aux lignes épurées.

Récemment, la famille De Sutter a acquis une habitation dans le centre de Rebecq. Dans le jardin se trouve un arbre étonnant, le Ginkgo Biloba. Il s'agit d'une espèce qui existait déjà avant la Préhistoire. Cet arbre résiste à tout : les virus,

les maladies, la pollution, il a même résisté aux radiations de la bombe Hiroshima !

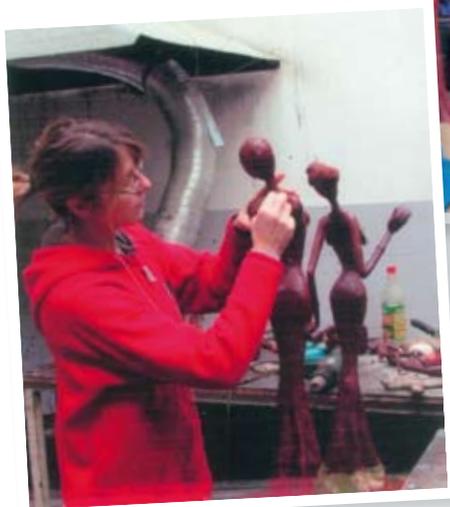
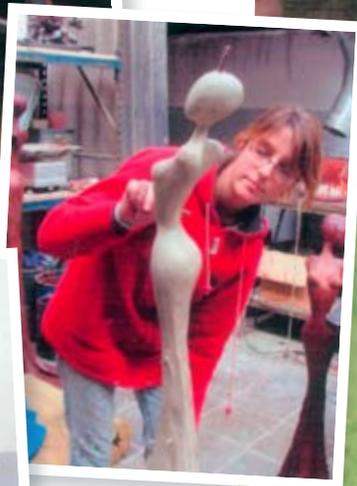
Il n'en fallait pas plus pour titiller l'imagination de la jeune sculptrice, qui a utilisé quelques feuilles de Ginkgo Biloba (fossile vivant) pour créer la robe d'une nouvelle statue : Eternelle. Eternelle sera posée sur un socle de porphyre, incontournable dans notre commune façonnée au fil des siècles par les carrières. La statue symbolise une force de la nature, l'arbre qui a vaincu le temps tout comme la pierre.

Cette œuvre sera installée à l'Ancienne Gare de Rebecq, afin de souhaiter la bienvenue à l'entrée du centre du village, de marquer la fin des travaux et de fêter la réouverture des nouvelles rues du Pont et Docteur Colson. L'inauguration aura lieu lors de la braderie-brocante le dimanche 28 juin à 11h.

Une anecdote pour celles et ceux qui aiment les légendes : il se raconte que toucher une feuille de Ginkgo Biloba porte chance en argent...

Les œuvres de Lyvie sont exposées : galerie Alter Ego à Bruges, galerie Janot à Halle, galerie Julie à Ypres, galerie Art-ist à Geel, galerie Princesse de Kiev à Nice (France), Castel Durocher à Montréal (Canada)

Elle réalisera une exposition personnelle à l'Espace'Art Gallery à Mons du 4 au 24 octobre 2009



FESTI - REBECQ

BROCANTE-BRADERIE

de Rebecq

26 - 27 - 28 juin

Animations - Concerto à 1 € - Brocante -
Exposition - Spectacle - Tournoi de Mini-Foot ...

CONCERTO A 1 €

Vendredi 26 juin dès 18h

ANCIENNE GARE - RUE DU PONT

Superamazoo / Dr Ruth /
Marcus / Nomad Experiment
/ Kermesz A L'est / Puzzle /
Shany/Abdo/Nukleon
www.rebecq-concerto1euro.be

BROCANTE-BRADERIE

Dimanche 28 juin

de 8h à 18h

A l'occasion de la réouverture
de la Rue du Pont et
de la Rue Docteur Colson

TOURNOI MINI-FOOT DU SJ REBECQ

Dimanche 28 juin

de 10h à 19h30

8 équipes

Entrée gratuite pour les visiteurs
Château gonflable

EXPO SEMSEM

DESSINS ET PEINTURES

du 26 juin au 5 juillet
au Moulin d'Arenberg

TRUCABRAC

SPECTACLE DE MAGIE

Samedi 27 juin à 16h

Sous chapiteau à l'Ancienne
Gare de Rebecq

THÉ DANSANT

Samedi 27 juin à 18h

animé par Pat Burns
and the new strangers
Sous chapiteau à l'Ancienne
Gare de Rebecq



asbl Centre Culturel
de Rebecq

infos : 067/637.067 - ccr.02@skynet.be
www.rebecqculture.be

Primes Communales ■

La Commune de Rebecq a décidé depuis 2007 d'encourager les citoyens à améliorer les performances énergétiques de leurs bâtiments, en octroyant des primes additionnelles aux primes accordées par la Région wallonne et la Province, en ce qui concerne l'installation de capteurs solaires thermiques ou

Prime « Panneaux photovoltaïques »

Vous habitez Rebecq et vous avez installé des capteurs solaires photovoltaïques pour lesquels vous avez obtenu une prime de la Région wallonne ?

Vous pouvez obtenir une subvention complémentaire de la Commune. Le montant de la subvention s'élève à 250 euros. Pour bénéficier de la subvention, le demandeur doit introduire les documents suivants auprès de l'administration communale (Grand-Place, 13 à 1430 Rebecq) :

- la copie du formulaire de la Région wallonne de demande de subvention pour l'installation de capteurs photovoltaïques ;
- la preuve de l'octroi d'une subvention de la part de la Région wallonne pour l'installation de capteurs photovoltaïques ;
- une déclaration de créance reprenant les coordonnées du demandeur et le numéro de compte sur lequel la subvention doit être versée, le titulaire de ce numéro de compte devant être le demandeur (un modèle de déclaration de créance est disponible auprès de votre administration communale, demandez-le au 067/63.49.32).

Pour être recevable, la demande de subvention communale doit être introduite dans les six mois de la notification de l'obtention de la subvention régionale.

Prime « Panneaux solaires »

Vous habitez Rebecq et vous avez installé des capteurs solaires thermiques pour lesquels vous avez obtenu une prime de Région wallonne et de la Province ?

Vous pouvez obtenir une subvention complémentaire de la Commune. Le montant de la subvention s'élève à 250 euros. Pour bénéficier de la subvention, le demandeur doit introduire les documents suivants auprès de l'administration communale (Grand-Place, 13 à 1430 Rebecq) :

- la copie du formulaire de la Région wallonne de demande de subvention pour l'installation d'un chauffe-eau solaire ;
- la preuve de l'octroi d'une subvention de la part de la Région wallonne pour l'installation d'un chauffe-eau solaire ;
- la preuve de l'octroi d'une subvention de la part de la Province du Brabant wallon pour l'installation de capteurs solaires thermiques ;
- une déclaration de créance reprenant les coordonnées du demandeur et le numéro de compte sur lequel la subvention doit être versée, le titulaire de ce numéro de compte devant être le demandeur (un modèle de déclaration de créance est disponible auprès de votre administration communale, demandez-le au 067/63.49.32).

Pour être recevable, la demande de subvention communale doit être introduite dans les six mois de la notification de l'obtention de la subvention régionale.

photovoltaïques. Depuis le mois de mai, une nouvelle prime a vu le jour, afin d'encourager l'acquisition de fûts à composter. Vous trouverez toutes les informations sur notre site www.rebecq.be, vous pourrez également y copier les formulaires de demande.

NOUVEAU : Prime « Acquisition d'un fût composteur »

Vous habitez Rebecq et vous vous engagez à réaliser le compostage de vos déchets organiques (de cuisine, de jardin, etc) ?

Depuis le 1er mai 2009, une subvention peut être obtenue pour l'acquisition d'un fût composteur individuel. Le montant de la subvention est fixé à 50 % du montant d'achat, sur base des factures ou justificatifs, avec un maximum de 50 € par fût composteur et par ménage.

La demande de prime doit être adressée au Collège Communal de Rebecq sur base du formulaire spécifique et au plus tard le 1er décembre de l'année au cours de laquelle a été effectué l'achat. Le formulaire est à demander à l'Administration communale au 067/63.49.32.

Une formation au compostage gratuite sera organisée en juillet. Formation théorique le jeudi 9 juillet en soirée, formation pratique le samedi 11 juillet en matinée.

Pour toute info ou inscription : 010/62.10.50 ou 067/63.49.32 (Pierre Lavendy)

Comité des Fêtes de Wisbecq - Avis de Recherche ■

Le Comité des Fêtes de Wisbecq compte, cette année, 40 ans d'existence.

Dans le but de marquer cet événement, un «Verre de l'Amitié» sera offert à tous les bénévoles qui ont aidé à la réalisation des différentes activités pendant ces quatre décennies. Ces retrouvailles auront lieu à la salle communale de Wisbecq le samedi 4 juillet 2009 à 17 heures.

Afin de n'oublier personne, veuillez vous signaler auprès du Président au 067/63.60.63 avant le 01 juillet.

CPAS ■

Nouvelle organisation des permanences des Assistants sociaux du C.P.A.S de Rebecq à dater du 1er mai 2009

HORAIRE : Matin de 8h45 à 12h

Après-midi de 13h à 16h

CONTACTS : Bonaventure Nathalie **067/63.67.04**

Saelens Véronique **067/63.74.35**

Ankaert Fabrice **067/67.06.68**

Robette Renaud **067/63 79 46**

Lundi	Matin	Recharge compteur à budget	Tous les assistants sociaux
Mardi	Matin	Permanences générales	
Jeudi	Matin	Fond mazout	Robette Renaud (uniquement)
		Pensions et Allocations Handicap	Saelens Véronique (uniquement)
		Recharge compteur à budget	Tous les assistants sociaux
	Après-midi	Guidance budgétaire	
Vendredi	Matin	Permanences générales	

En dehors de ces permanences, le Service social sera fermé. « Pensions » et « Allocations Handicap » sont accessibles uniquement le jeudi matin de 8h45 à 12h

Activités pour personnes atteintes d'alzheimer

L'asbl Alzheimer Belgique propose depuis le 12 mai des activités tous les mardis de 13h30 à 17h30, pour les personnes atteintes d'Alzheimer. Ces activités se déroulent dans les locaux de la Maison de Repos Rue Docteur Colson (entrée indépendante) et permettent aux proches des malades de confier ceux-ci à des professionnels pendant quelques heures pour des activités alliant psychomotricité, art thérapie café souvenir...

Infos et inscriptions : Mme LEMAN 067/63.63.79

Un tuteur en energie au CPAS

A l'initiative du CPAS de Rebecq et des CPAS de Braine-le-Château, Iltre et Tubize, un TUTEUR EN ENERGIE vous propose gratuitement ses services :

- visites à domicile portant sur l'utilisation rationnelle de l'énergie
- réalisation d'un bilan énergétique
- suggestions de travaux à réaliser
- conseils pour l'introduction de demandes de primes
- suivi et accompagnement lors de travaux
- renseignements généraux sur la problématique énergétique
- aide à la compréhension de devis

**Prise de RDV le mardi et le jeudi au CPAS.
Guillaume THIRY 0499/05.48.02**

Concerto à 1 €, une somme modique pour un programme explosif ■

Depuis le mois de mai 2005, le concept du festival «Concerto à 1 euro» remporte de plus en plus de succès au fil de ses éditions. Ils étaient 300 spectateurs pour la première monture et l'année dernière malgré une météo catastrophique, ils étaient plus du double. On leur souhaite donc un record de 1.000 spectateurs pour cette cinquième édition plus que prometteuse.

Planté dans un cadre verdoyant à Rebecq, le festival accueille de nombreux invités dont les incontournables Dr Ruth, les étonnants Superamazoo groupe produit par GAMBEAT le bassiste de Manu Chao, les explosifs Nomad Experiment, le rappeur Abdo, la fanfare Kermesz à l'Est, le reggae avec Nukléon, Shany sera également de la partie pour une petite touche féminine, sans oublier les créateurs du tube «Weekend in Paris», Marcus. Autant dire un programme varié et underground à souhait qui fera du vendredi 26 juin 2009, une date à marquer en rouge dans tout agenda d'amateurs de musique qui déménage.

Question restauration, l'honneur sera mis sur la cuisine méditerranéenne avec au menu de véritables pizzas cuites sur place au feu de bois. Ceci pour combler les plus gourmands d'entre nous. Reste à signaler qu'un «happy hour» est également prévu jusqu'à 19h30 où toutes vos consommations ne vous coûteront qu'un euro. De quoi griser même

les plus récalcitrants. Attention, tout de même, aux abus. Pas de doute, cette année aussi, le succès de ce festival qui devient grand, est confirmé. Pour une cinquième fois, le «Concerto à 1 euro» reste fidèle à sa marque de fabrique: une somme modique pour un programme explosif. Une recette qui fera certainement du bien aux amateurs en ces tristes temps de crise. N'hésitez plus pour vous rendre sur le site officiel de l'événement afin de vous mettre l'eau à la bouche. www.rebecq-concerto1euro.be



Chaussée de la Genette, propositions d'aménagements

Les normes européennes imposent que toutes les rues soient pourvues d'un égouttage pour 2010. La Chaussée de la Genette doit bénéficier d'un raccordement à la station d'épuration, ce chantier est prévu au Plan Triennal de la Commune et sera donc subsidié. La Commune se propose de profiter de cette occasion et de ce chantier pour rénover en même temps la voirie en surface.

Lors d'un nouvel aménagement de voirie, il y a lieu de respecter les normes en vigueur, en matière de largeur de voirie, de largeur de trottoir etc. Le Collège a donc confié à un bureau d'études la mission de réfléchir à des projets d'aménagements avec trois soucis : sécuriser la rue, prévoir un cheminement piétons sécurisé, privilégier le stationnement.

Une réunion avec la population s'est tenue le 21 avril, afin que les riverains soient associés à cette réflexion.

3 projets ont été présentés :

1/ Création d'un sens unique Chaussée de la Genette avec prolongation du Sentier Cliquet

Pour pouvoir placer un maximum d'emplacements de stationnement et prévoir un cheminement piétons, il est obligatoire de réduire la largeur de la voirie et donc de limiter la circulation à un seul sens.

Il s'agirait de créer un cheminement piétons de 1m50 (largeur réglementaire pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, poussettes d'enfants etc) du côté gauche en allant

vers le Sentier Delaunoy. Ce côté a été privilégié car le côté opposé permet de placer plus d'emplacements de stationnement. Ce cheminement serait dans un asphalte coloré rouge par exemple et délimité par des potelets (et à certains endroits de petites barrières) afin d'assurer la sécurité des usagers dits faibles. Il y aurait ensuite une voirie de 4m10 (largeur obligatoire pour le passage des services de secours), puis une zone de stationnement de 2 m, puis une zone de trottoir variable pour rejoindre les façades des habitations.

Cette option permettrait de disposer au maximum de 55 stationnements. Il est à noter que la Chaussée de la Genette compte 60 habitations dont 25 possèdent un garage. Le marquage clair des emplacements permet de hiérarchiser le stationnement et de réglementer celui-ci.

La voirie serait à sens unique de circulation : en montant du Trieu du Bois, on pourrait tourner à gauche Rue Robifosse, ou à droite Chemin marais Bourleau mais on ne pourrait pas continuer tout droit après l'entrée à droite du Chemin Marais Bourleau. Il faudrait faire le tour par Rue Robifosse, Sentier Cliquet, puis aller rejoindre le Sentier Delaunoy grâce à la création d'une portion de nouvelle voirie sur l'ancien emplacement du tram dans le prolongement du Sentier Cliquet. Cette portion est actuellement à l'état de chemin mais pourrait être aménagée afin de créer un prolongement du Sentier Cliquet jusqu'au Sentier Delaunoy. Cette portion de 150 m de long environ appartient actuellement aux Carrières.

Si ce projet 1a était choisi, la Commune contacterait les Carrières afin de racheter cette portion.

La voirie qui y serait créée serait une voirie de déstagement sommaire, avec une pente, un filet d'eau, un revêtement mais pas de trottoirs. Cet investissement serait à charge de la Commune, sur fonds propres.

2/ Création d'un sens unique Chaussée de la Genette sans prolongation du Sentier Cliquet

Ce projet est le même que le précédent mais sans la construction de la nouvelle voirie en prolongation du Sentier Cliquet. Dans cette version le sens unique ne concerne que la partie de la Chaussée de la Genette allant du carrefour avec la Rue Robifosse au carrefour avec le Sentier de la Houillère. La partie de la

Chaussée de la Genette située après le Sentier de la Houillère serait à double sens.

Cette option ne permettrait pas le même nombre de stationnements (quinze emplacements en moins). Il resterait un maximum de 40 emplacements.

3/ Maintien du double sens de circulation Chaussée de la Genette.

Ce choix implique une réduction importante des emplacements de stationnement (il en resterait 11).

Il s'agirait d'une voirie centrale de 5 m de large, avec un trottoir de part et d'autre (largeur 1,50m du côté des n° pairs, et largeur fluctuante en fonction du bâti du côté des n° impairs). avec quelques stationnements aux endroits où la largeur le permet

Les riverains ont ensuite posé des questions au bureau d'études et apporté des suggestions.

Il ne s'agissait là que d'une première réunion, qui n'avait pas pour but de définir d'ores et déjà un projet mais bien de recueillir un premier sentiment des riverains afin de guider les travaux du bureau d'études. D'autres réunions seront organisées afin de débattre ensemble des différentes possibilités d'aménagement et d'entendre les suggestions et avis des habitants de toute la zone concernée.

Le sens unique de circulation Chaussée de la Genette est pour l'instant simplement à l'étude, aucune décision ferme n'a été prise à ce sujet. Suite à la réunion, différentes propositions sont parvenues à la Commune et seront intégrées dans la réflexion, notamment une inversion du sens de circulation en cas de sens unique.

Le bureau d'études travaillera sur toutes ces pistes en vue de la prochaine réunion à laquelle tous les riverains seront à nouveau conviés.

Les Voisins font la Fête

La Fête des voisins est une manifestation proposant aux habitants de toute la Belgique et d'Europe de partager un moment de convivialité avec leurs voisins le dernier mardi du mois de mai. C'est aussi, pour les habitants, l'occasion d'interagir et de participer à la construction d'une commune plus proche et plus humaine. Cet évènement permet de donner un sentiment d'appartenance et de forger une identité fondée sur des valeurs communes d'ouverture et de solidarité.

La Commune a souhaité impulser la démarche auprès du plus grand nombre et inciter les habitants à prendre une part active dans ce projet. Cette année, le 26 mai, 7 quartiers ont répondu présents autour d'une soirée entre voisins. Apéros et barbecues étaient de la partie. Les rencontres ont été aussi riches que variées. Les Rebecquois peuvent se féliciter de leur participation à ce rendez-vous citoyen unique qui œuvre dans le sens de la paix sociale !

Nous espérons que l'édition 2010 rencontrera un succès grandissant...

Chaussée de la Genette,



Jardin de Maminou à Rognon



Grand-Place de Rebecq



Hameau de la rue Haute



Place de Wisbecq



Rue du Faubourg à Quenast

9.662,25 € pour le Télévie

Grosse mobilisation pour les activités Télévie à Rebecq. Cette année, la Commune a remis un chèque plus 9.662,25 €, récoltés grâce à de nombreuses activités dans tout le village (soupers, ramassage déchets, petit déjeuner, défis sportifs, vente de produits...). L'Administration Communale tient à féliciter la coordinatrice, Mme Micheline Legrain, pour le remarquable travail accompli, ainsi que tous les bénévoles et les associations qui se sont une fois de plus mobilisés, dans un grand élan de solidarité.



Photos : Danny VANTOMME



Nettoyer la Terre

Johan, 8 ans, a participé à l'opération « Rebecq commune propre » avec son papa, son frère et sa sœur.

Qu'as-tu fait le dimanche 5 avril?

J'ai essayé de nettoyer la Terre. Parce qu'un jour, peut-être, la pollution nous tuera tous. Nous commençons par mettre des déchets, nous avons des usines, des voitures, tout ça pollue ! Peut-être que dans des années et des années, il n'y aura plus que les insectes qui survivront.

Qu'est-ce que la pollution ?

Par exemple, quand vous passez près d'une voiture en train de charger, vous ne vous sentez pas bien, vous avez mal au cœur : c'est le gaz qui provoque ça. Le gaz fait aussi des trous dans la couche d'ozone alors les rayons du soleil passent à travers. La banquise fond à cause de ça et ça provoque des inondations.

Que pouvons-nous faire pour éviter ça ?

Il faudrait essayer de nettoyer les forêts, de mettre plus de



poubelles, de ne pas jeter par terre les canettes, les jus, les papiers... Je voudrais dire aux gens de faire un effort, d'essayer de ne pas jeter. Par exemple, ils peuvent mettre leurs déchets à la poubelle.

Toi, tu ne jettes jamais rien par terre ?

Ah ça, non, je ne jette... presque jamais !

Ensemble, Johan et sa famille ont ramassé huit sacs de déchets en une matinée. « C'était long, nous explique Johan, il y en avait vraiment beaucoup ! »

Etat civil ■

Ils sont arrivés

En février,

Clara MAES, née le 11 février, chez Tatiana Lees et François Maes



Léa RORIVE, née le 16 février, chez Sophie Castellana et Bertrand Rorive

Lisa MANTIONE, née le 16 février, chez Laurence Duterme et Calogero Mantione

Lili NOEL, née le 17 février, chez Eve Jadot et Sébastien Noël

Ayrton BOULANGER, né le 17 février, chez Aurélie Finet et Alain Boulanger

Lilou GILLE, née le 18 février, chez Barbara Dropsy et Stéphane Gille

Sarah TWAGIRAYEZU, née le 22 février, chez Sandra Giandon et Alain Twagirayezu

En mars,

Alice VANDEKERCKHOVE, née le 10 mars, chez Isabelle Decoster et Yves Vandekerckhove

Nathan CROON, né le 10 mars, chez Vinciane Couez et Michel Croon

Irumva MUGIRANEZA, née le 12 mars, chez Asuma Mukabugingo et Asumani Mugiraneza



Louise SCOHY, née le 14 mars, chez Cindy Vanvreckem et Olivier Scohy



Lilly DE BACKER, née le 15 mars, chez Monica De Backer

Livia FREYTAG, née le 18 mars, chez Ewa Deka et Wojciech Freytag

Eline WILLOCKX, née le 19 mars, chez Stéphanie Gustin et Manuel Willockx

Solène DUBOIS, née le 23 mars, chez Nancy Leunens et Didier Dubois

Alessio VERVONDEL, né le 27 mars, chez Sandrine Bertrand et David Vervondel

En avril,

Alexandre VASILEIADIS, né le 8 avril, chez Valérie Nootens et Filippos Vasileiadis

Joana CAVALLIN, née le 9 avril, chez Maria da Conceição Canelas da Silva Maia et Fabrice Cavallin



Milo VAN AERDE, né le 11 avril, chez Anne-Sophie Lebrun et Bruno Van Aerde

Léa LOTTI, née le 18 avril, chez Cindy Senterre et Fabrizio Lotti

Nicolas DELPLANQUE, né le 20 avril, chez Chantal Delcroix et Michel Delplanque

Sacha LEFEBVRE, né le 20 avril, chez Valérie Carlier et Paul Emile Lefebvre



Lucas DOLENS, né le 26 avril, chez Gisèle Hautenaue et Olivier Dolens

Solen AERTS, né le 28 avril, chez Ganaël Maclart et Michel Aerts

Ils se sont mariés

En février,

Le 7, Noémi Fraikin et Marc Derveaux

En mars,

Le 20, Liliane Merlevede et Philippe Fonck
Le 21, Sophie Keymolen et Christophe Saintes
Le 28, Rosemarie Buvens et Bernard Hotton
Le 28, Manuela Bruynbroeck et Jean-Luc Légglise

En avril,

Le 4, Françoise Mathys et Jean Pierre Masure
Le 25, Anne Huwaert et Patrick Paturieaux

Ils nous ont quitté

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En janvier

Rachel Willems, Cindy Michel, Alice Hublaert

En février

Arthur Bellot, Raoul Vanderlinden, Suzanne Heirman

En mars,

Luigina Casa - Gérald Vandermot

Nous déplorons le décès de la petite Laura Mahy, née le 23 février et décédée le 22 mars. L'administration communale présente ses sincères condoléances à la famille.



Senne et Carrières

> Juin - Juillet 09

le journal du Centre culturel

Edito : ne pas se renouveler c'est mourir ...

Et le Centre Culturel de Rebecq poursuit son renouvellement.

Grâce à la Commune de Rebecq, soucieuse d'investir dans un projet culturel d'avenir mais aussi consciente du patrimoine et du potentiel que représente la Salle communale de Quenast, d'importants travaux seront entrepris dans celle-ci. De fin juin à fin décembre, la Salle sera fermée afin de pouvoir, nous l'espérons, dès 2010, vous accueillir dans un tout nouvel écrin, une salle équipée (le CCR investit de son côté en son et lumières), accueillante, chaleureuse, polyvalente, élégante.

Il est évident que le Centre Culturel ne va pas pour autant suspendre ses activités.

Dès lors, c'est sur la décentralisation que nous œuvrerons. Nous aurons le plaisir de vous faire découvrir nos initiatives au sein des diverses infrastructures mises à notre disposition par la Commune. Les thés dansants à Wisbecq, le Ciné Club Junior, Voir le Monde, le Cayoteu, nos expositions, spectacle jeune public, marché et contes de Noël au Moulin d'Arenberg ; un spectacle au sein de la maison de repos et même le plein air. En effet, sans dévoiler le secret et l'imposant programme des Fêtes de Wallonie que nous vous préparons, bloquez, entre autres, la soirée du 26 septembre dans votre agenda, un superbe spectacle sons, lumières, chants, danses, ... entièrement gratuit sur la place de Rebecq ...

Soyez attentifs à l'édition du Senne et Carrières qui paraîtra le 18 septembre.

Les Fêtes de Wallonie et la Braderie sont de parfaits exemples du renouvellement en cours.

En effet, avec la Commune et les associations, le Centre Culturel se veut être un opérateur important de ces manifestations, développer ainsi un des axes de notre Contrat Programme, organiser des activités, s'y impliquer pour être au plus près des Rebecquois(es).

En ce qui concerne la Braderie, tout en conservant son caractère, elle se voudra plus culturelle, plus festive encore. Entre le Concerto à 1€, l'exposition Semsem, le spectacle de magie pour enfants, le thé dansant, ... c'est vers tous les publics, vers tous les âges, vers tout un chacun que nous orientons nos choix. Un programme diversifié pour animer le village durant un week-end complet.

Le renouvellement de nos instances se poursuit toujours. Nous accueillerons deux nouvelles associations : Fer de Lance et le Jeune Comité de Wisbecq. Le Conseil Culturel se met en place, les candidatures sont toujours les bienvenues, deux postes demeurent à pourvoir. Nous demeurons aussi à la disposition des artistes locaux qui voudraient apparaître dans notre répertoire sur notre site internet.

Vous constaterez donc que le Centre Culturel de Rebecq est loin de se mourir, il (re)vit. Nos activités publiques se mettront en veille en juillet et en août, nous aurons la joie de vous retrouver dès septembre avec le Ciné Club Junior (Pinocchio), Voir le Monde (Le Delta du Nil).

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes vacances

Jean-Claude MOEREMANS, Président

Giovanna GHISU, Echevine de la Culture

Steve CERISIER, Animateur-Directeur



Pour toute information et pour vos réservations,
Contactez-nous au 067/63.70.67 - a.s.b.l. Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 Rebecq
ccr.02@skynet.be - www.rebecqculture.be



Exposition dessins et peintures de « Semsem » ■

Du vendredi 26 juin (vernissage, 19h30) au dimanche 5 juillet, Moulin d'Arenberg, entrée libre (de 9h à 12h et de 14h à 17h ou sur rendez-vous)

Il y a 16 ans, Semsem saisissait pour la première fois un crayon. Ce Louviérois de 33 ans est un artiste autodidacte qui, pour ouvrir ses horizons et connaissances, a suivi une année à l'Académie des Beaux-Arts de Binche, en 2005. Il y eut l'honneur de suivre les cours de Martin Leroy, journaliste, dessinateur et caricaturiste renommé. La patience, alliée au perfectionnisme, l'a amené aux portraits hyperréalistes. Depuis trois ans, Semsem s'est lancé dans la création de peintures, pour ensuite trouver son style particulier pour le Pop Art. La particularité, assez insolite,



de l'artiste est d'être daltonien. De cette « pseudo » faiblesse il fit une véritable force. En jouant avec des couleurs plus modernes et en choisissant des symboles forts, il éveille en nous de la résonance émotionnelle et affective. L'origine de son pseudo d'artiste, Semsem, est thaïlandaise. Dans la traduction cela veut dire, idem, pareil... Cela lui semblait

bien représenter son personnage et son art. Semsem crée par passion, par besoin d'exprimer son art mais peut aussi réaliser les désirs de tout un chacun sur mesure, du bout de sa mine et de ses pinceaux. Un artiste simple qui, malgré son don, reste proche de son public.

www.semsem.be



«Trucabrac» - spectacle de magie pour enfants ■

A l'occasion de la braderie de Rebecq, Samedi 27 juin, 16h, ballodrome de l'ancienne gare de Rebecq, PAF : 1 €

Drôle de bonhomme ce magicien un peu clown avec sa démarche ahurie et ses valises remplies de bric-à-brac et de mystères à cinq sous : ... un saxophone qui joue des bulles ... l'oeuf qui pond l'oiseau ... et même pourquoi pas un spectateur se prenant pour un véritable tapis Persan volant... Tout cela et mille et une autres bizarreries feront qu'en participant à ce spectacle les enfants seront amusés par ce curieux personnage quelque peu loufoque, et seront surtout ravis de devenir eux aussi le temps d'une histoire le magicien vedette d'un instant...

Daniel ADRIAN présente TRUCABRAC un spectacle, drôle et intelligent, mélangeant adroitement magie, jeu de clown, mime, théâtre et effets bizarres.

Ce spectacle s'adresse plus particulièrement aux enfants de 5 à 12 ans, il les entraînera dans un univers burlesque et surréaliste qui suscitera leur imaginaire. Parfois même les adultes les plus retors par-

ticiperont au voyage ...mais chuuut.



Daniel Adrian est un artiste de Rebecq, nous sommes dès lors d'autant plus heureux de le mettre en valeur et de vous offrir la possibilité de découvrir son talent. Vous pouvez d'ailleurs le découvrir sur notre site www.rebecqculture.be/artistes/scene/adrian.html ou sur le sien www.magiemagie.be

Thé dansant animé par Pat Burns and The News Strangers ■

A l'occasion de la braderie de Rebecq,
Samedi 27 juin, 18h, ballodrome de l'ancienne gare de Rebecq, PAF : 1 €



Pat Burns and the News Strangers, c'est une voyage dans le temps, retour à la belle époque du rock'n'roll, les années 60 comme si vous y étiez !!

Ces 5 amis d'enfance vous feront partager leur plaisir de la musique et vous inviteront à re-vivre votre jeunesse !

Shadows, Elvis Presley, Mike Brant et bien d'autres artistes vous accompagneront toute la soirée.

Patrick, Serge, Jean-Marc, Pino et Freddy vous attendent nombreux sur la piste !

Exposition « Quenast en ce temps là » ■

Vu le succès rencontré par cette exposition de qualité créée et programmée en Collaboration avec le Rewisbique et le Photo Club dans le cadre du projet « 120ème anniversaire des grèves de Quenast », nous avons pris la décision de la remettre à la disposition du public au Moulin d'Arenberg.

L'exposition sera accessible librement dès le 11 juillet, un vernissage est prévu pour le 10.

Pour plus de détails et de renseignements,
contactez l'Office du Tourisme au
067/63.82.32



7ème édition de « De Fer Rouge » ■

Nous avons le plaisir de vous annoncer la 7ème édition de « De Fer Rouge » de l'association Fer de Lance, en passe de devenir membre du Centre Culturel.

Les 8 et 9 août, vous revivrez notre patrimoine de 10h à 19h (18h le dimanche) en visitant leur campement médiéval ani-

matif. Combats en armure, tir à l'arc, tir à la hache, joutes pour enfants aux armes en latex, mât de cocagne, jeux de village, forge en action, machines de guerre, jeux d'époque, musées vivants, artisans et marchands ... autant de possibilités dans cet important et intéressant programme.

Interactif, distrayant, pédagogique et didactique.

Plus d'infos sur :
www.ferdelance.be
blanche@ferdelance.be
0476/760.599

Ateliers ■

NOUVEAU : Smile Philosophy

La « Smile philosophy » c'est une aide réelle au quotidien avec des conseils pour se re-booster et vivre en harmonie dans son espace de vie.

Catherine Peeters vous retrouve tous les 15 jours dès 20 h. PAF : 10 €

Plus de renseignements sur www.smile-philosophy.be, 0497/58.11.81 (Catherine Peeters), www.rebecqculture.be, 067/63.70.67 (Centre Culturel)

Les Rossignols de la Scène, Atelier chant

Chaque lundi à 19h30.

Responsable et contact : Alain DYSSELEER, 067/67.01.84

Percussions africaines

Cours donné par David Manderlier

Chaque mercredi à 18h30, tarif : 25 €/mois

Renseignements et inscriptions : Centre Culturel : 067/63.70.67

Danses africaines

Cours donné par Stéphanie Debras

Deux mercredis par mois à 20h, tarif : 12,50 €/mois

Renseignements et inscriptions : Centre Culturel : 067/63.70.67

Salsa

Cours donné par Oscar

Chaque jeudi de 18h30 à 20h30, tarif : 50 €/trimestre

Renseignements et inscriptions : Centre Culturel : 067/63.70.67

Cayoteu

Théâtre français, chaque mardi à 20h.

Responsable et contact : Michel VERHEYDEN : 067/63.61.25

Théâtre français

chaque mercredi à 20h.

Responsable et contact : Jean-Luc DIEU : 067/64.91.71

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements : Claire BORREMANNS : 0498/24.22.94

Coro Baita

chant choral italien

Chaque mardi de 15h30 à 17h.

Responsable et renseignements : Franco BELLESE : 067/33.00.03

Rail Rebecq Rognon ■

Nous vous rappelons aussi le fonctionnement du Rail Rebecq Rognon, désormais membre du Centre Culturel : du dernier dimanche d'avril au dernier dimanche de septembre, le train circule:

Tous les dimanches et jours fériés

Le train à vapeur part de la gare de Rebecq - arrivée à Rognon avec halte au Bloc U.

Départs: 14 h30, 16 h et 17 h30

Tous les samedis, sauf jours fériés (en juillet, août et septembre)

Le train diesel part de la gare de Rebecq - arrivée à Rognon avec halte au Bloc U.

Départ à 15 h

En semaine: sur réservation
www.rail-rebecq-rognon.eu



Pour toute information et pour vos réservations,
Contactez-nous au 067/63.70.67 - a.s.b.l. Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 Rebecq
ccr.02@skynet.be - www.rebecqculture.be

[24] Rebecq à la UNE

Agenda

JUIN

V 19 / S 20 / D 21

8ème Tournoi Ajax Rebecq - Challenge Alexis Oster
À la cité des Agaces
Infos : 0477/30.24.49

S 20 14h :

CONCERT des élèves de l'école de musique de la "Royale Harmonie Communale de Rebecq" à la "Résidence d'Arenberg"

D 21 de 9 h à 18 h

JOURNEE DECOUVERTE DE LA NATURE AVEC LE PCDN ET LE RRR
Nombreuses activités de découvertes et d'éveil à la faune et à la flore
Le long de la voie et au bloc U.

Balade architecturale de Rebecq **10h**
L'hospice conté **12h**

Balade du RRR à la vallée des oiseaux **13h30**

Balade vers la station d'épuration **14h**
Découverte des plantes médicinales dans leur milieu **14h30**

Exposition nature et rallye des arbres remarquables toute la journée

Activité gratuite.

Lieu : Moulin d'Arenberg
Petite restauration sur place
Infos : 0473/56.51.59 ou 0479/48.20.85

M 23 20 h

CONSEIL COMMUNAL
A la Maison Communale

V 26 / S 27 / D 28

BRADERIE-BROCANTE
Programme en page 13

JUILLET

V 03 / S 04 / D 05

BELGIAN ECO MARATHON REGION WALLONNE 2009
Au Vélodrome
Infos : 0475/244 459

S 18 / D 19 / M 21

JOURNEES CREPES DU RRR A LA GARE

M29

TOUR DE WALLONIE, course cycliste
Itinéraire : en provenance de Tubize vers la chaussée d'Enghien, la chaussée Maieur Habils pour se diriger vers Enghien. Passage prévu entre 13H et 13H30. Infos : 056/34.70.03

AOUT

Du 01 au 09

LADIES TROPHY
Au Tennisland

S 8 / D 9

DE FER ROUGE
7ème week end médiéval à la Drève Léon Jacques (en face des carrières de Quenast)
www.ferdelance.be

V 14 de 16h30 à 20h

COLLECTE DE SANG
A la Résidence d'Arenberg
Infos : 067/67.02.33

V 21 / S 22 / D 23

25ème GRAND WEEK END SPORTIF
Au terrain Omnisports Bierghes

D 23 de 11h à 15h

FETE PAROISSIALE De la Paroisse Saint-Géry. Dans les locaux de l'école Saint-Géry
Infos : 067/63.72.65

V 28 de 17h à 19h30

COLLECTE DE SANG A la Salle Communale de Quenast. Infos : 067/67.02.33

S 29

VOYAGE ANNUEL
De l'asbl La Main dans la Main
Club Handicapé. Infos : 067/63.65.70

SEPTEMBRE

D 6 15h

CONFERENCE « Culture des anciens légumes » du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

M 8 19h30

VOIR LE MONDE : Le delta du Nil
Au Moulin d'Arenberg
Infos : Centre culturel 067/63.70.67

V 11 / S 12 / D 13

KERMESSE AUX MOULES
Du Pétanque Club Caramboul asbl

S 12 / D 13

BOURSE DU RRR
Bourse d'échange ferroviaire au Bloc U
Exposants de trains miniatures
Entrée libre

V 25 / S 26 / D 27

FETES DE WALLONIE
Spectacles, mérites sportifs et culturels, jumelage, brocante...

Fermetures estivales

- Nous vous informons que durant les mois de juillet et août, **l'administration communale** sera fermée au public les après-midis. Les heures d'ouverture pour les mois de juillet et août sont les suivantes : du lundi au samedi de 8h45 à 11h45.
- **L'ALE** sera fermée tous les vendredis. Les heures d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h. L'adresse de l'ALE est Rue des Sauniers, 8 (entrée par la Ruelle Al Tache). Infos : 067/63.82.58
- **La Bibliothèque communale** sera fermée du lundi 27 juillet au samedi 1er août inclus, ainsi que du samedi 15 août au samedi 22 août inclus.

Le prochain « Rebecq à la une » sortira en septembre 2009.
Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités
Avant le 15 août à

sarah.berti@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be
Impression : Delferrière
Rédaction : Sarah Berti